ADMISSIONS PROCÉDURE CEP TUTORIEL CANDIDATS

PRÉAMBULE

Ce guide est destiné aux candidats à un cursus de formation initiale à Sciences Po via la procédure d'admission Conventions Education Prioritaire.

Il vous permet de :

- Préparer au mieux votre candidature et votre dossier en amont pour être prêt dès l'ouverture des candidatures,
- Comprendre comment compléter son dossier de candidature en ligne,
- Visualiser les principales étapes du dépôt de votre candidature jusqu'au résultat d'admission.

Il contient toutes les informations utiles pour vous accompagner dans votre démarche de candidature, ainsi que certains points d'attention pour vous assurer de la validité de votre dossier.

Il renvoie aux pages spécifiques du site pour les cas particuliers ou les cas nécessitant plus d'approfondissement.

QUELQUES CONSEILS AVANT DE DÉMARRER

Connaître Sciences Po

Il est primordial de bien connaître l'établissement auquel vous allez postuler.

- Qu'y étudie-t-on?
- Où et comment se déroulent les cursus ?
- Quels sont les débouchés ?
- Quels sont les programmes, les matières enseignées ?
- Ceux-ci correspondent-ils bien à votre projet ?
- Connaître la vie estudiantine et les conditions d'études sur les différents campus.

Un seul site pour répondre à vos interrogations : http://www.sciencespo.fr

Prendre connaissance de la procédure CEP :

Rendez-vous sur le <u>site des Admissions</u>.

Vous y trouverez des informations pratiques.

LES DATES IMPORTANTES

Nouvelle Calédonie

- Validation des dossiers de candidature admissibles : 3 décembre 2019
- Entretiens d'admission : 17 décembre 2019 à Paris
- Résultats admission : fin décembre 2019 début janvier 2020

Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion

- Ouverture des dossiers jusqu'au 12 février 2020
- Validation des dossiers de candidature admissibles : 31 mars 2020
- Entretiens d'admission : 20 avril 2020 ou du 27 au 29 mai 2020 à Paris en fonction de la session choisie par votre établissement
- Résultats admission : sur l'Espace candidat fin juin 2020

Hexagone

- Ouverture des dossiers jusqu'au 12 février 2020
- Validation des dossiers de candidature admissibles : 31 mars 2020
- Choix des créneaux d'entretien : mai 2020
- Entretiens d'admission : du 27 au 29 mai 2019 à Paris
- Résultats admission : sur l'Espace candidat fin juin 2020

Pour en savoir plus

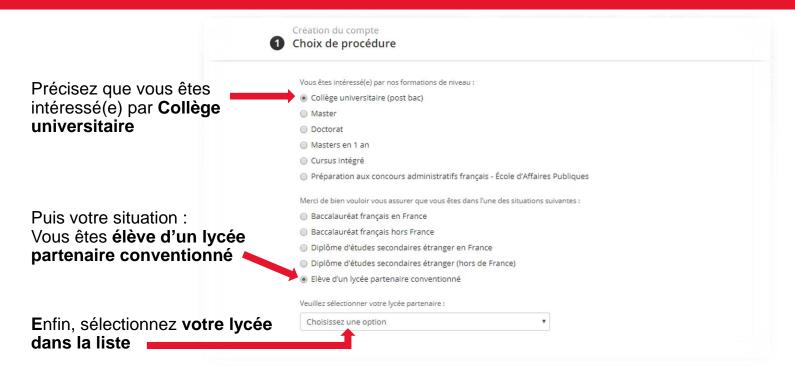
Rendez-vous sur le <u>site des Admissions</u>.

ÉTAPE 1 : CRÉER SON COMPTE

C'est très simple:

Il vous faut votre adresse email.





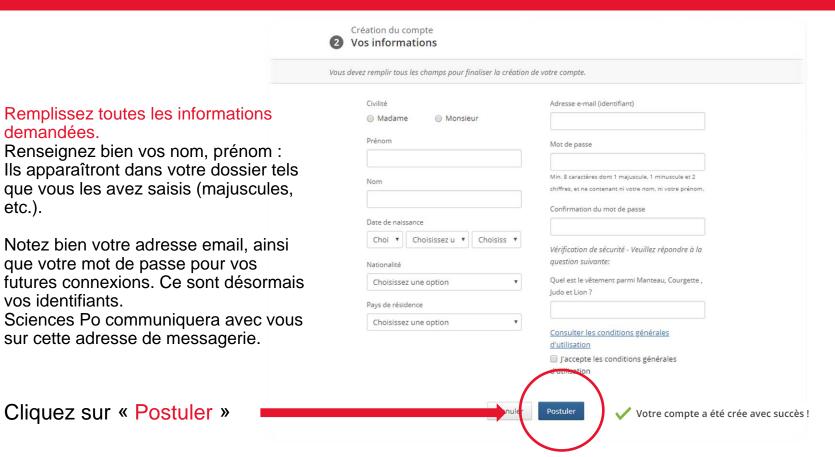


Pour cette étape, soyez vigilant à ces 2 points :

- 2ème question : précisez bien que vous êtes scolarisé(e) dans un lycée conventionné
- 3ème question : Attention, plusieurs lycées peuvent avoir le même nom !

demandées.

etc.).



l'email

Vous recevez par email, à l'adresse que vous avez indiquée, une demande d'activation. Cliquez sur le lien indiqué dans

Votre compte est désormais activé.

Activation effectuée

Félicitations! Vous venez de créer un compte afin de candidater à Sciences Po.

Pour démarrer votre dossier de candidature, vous devez activer le lien ci-dessous

Nous vous invitons à conserver précieusement l'adresse e-mail et le mot de passe associés à votre dossier de candidature à Sciences Po.

Après avoir saisi vos e-mail et mot de passe, vous découvrirez l'écran « Suivi de votre candidature » et cliquerez sur « Compléter le dossier » afin d'accéder aux différentes rubriques.

Sur cet écran de suivi, vous pourrez télécharger les justificatifs demandés, jusqu'à la validation de votre dossier. Vous pourrez visualiser le suivi de votre dossier et grâce à l'option « Actions » avoir un accès permanent à une aide à la saisie.

Nous nous réjouissons de l'intérêt que vous portez à nos formations. L'équipe de Sciences Po Admissions sera à votre disposition afin de vous accompagner tout au long de votre candidature.

Cordialement.

Sciences Po Admissions

Tel. + 33 (0)1 45 49 50 82 Fax. + 33 (0)1 45 48 47 49

Vous pouvez commencer à compléter votre dossier de candidature.

Attention! Pour être considéré comme une candidature à part entière, votre dossier devra être déclaré conforme par l'administration de votre lycée.



ÉTAPE 2 : LA PREMIÈRE CONNEXION

Pour vous connecter à votre dossier, entrez :

- Votre adresse email (identifiant)
- Votre mot de passe

Puis cliquez sur « Se connecter »

A la 1ère connexion, vous lirez le document « Aide à la saisie », c'est-à-dire des réponses aux questions les plus fréquemment posées :

- Dois-je remplir mon dossier en une seule fois ?
- Combien de programmes ai-je le droit de choisir ?
- Quels documents joindre à mon dossier ? ...



Vous avez démarré un dossier de candidature pour une entrée à Sciences Po par la procédure Conventions Éducation Prioritaire. Afin de vous permettre d'avoir une vision d'ensemble des différentes étapes de votre dossier, vous trouverez ci-dessous des conseils et des recommandations importantes que nous vous invitons à lire avec attention avant de vous engager dans la saisie de votre dossier.

Avant toute chose, et afin de vous assurer que vous avez ouvert un dossier de candidature correspondant à votre profil, nous vous conseillons de consulter les conditions d'éligibilité ainsi que les prérequis spécifiques aux programmes auxquels vous vous portez candidat sur le site des Admissions.

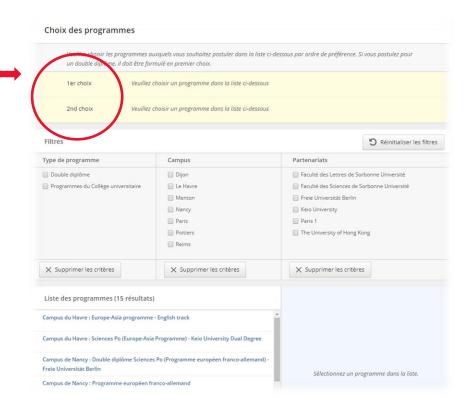
Pour entrer dans votre dossier, cliquez sur « Poursuivre la procédure » (bas de page Aide à la saisie)



A la 1^{ère} connexion, vous devez effectuer deux choix de programmes obligatoires.

Pour effectuer votre choix de manière éclairée, consultez <u>les programmes du Collège</u> universitaire de Sciences Po.

Vos choix pourront être modifiés jusqu'à validation de votre dossier.



ÉTAPE 3 : COMPLÉTER SON DOSSIER

Candidat par la procédure CEP, vous avez également la possibilité de présenter votre candidature au Collège universitaire par une autre procédure selon votre profil :

- soit la procédure « par examen »
- soit par la procédure internationale

Vous pouvez donc postuler par deux procédures.

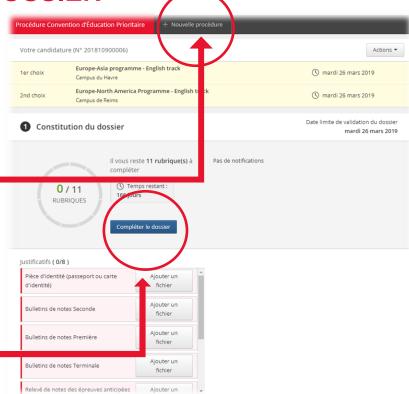
Si vous souhaitez candidater via une seconde procédure, cliquez sur « Nouvelle procédure ».

Veillez à consulter les informations correspondantes :

- Procédure par examen
- Procédure internationale

Pour revenir sur votre dossier CEP, cliquez sur « Procédure Convention Education Prioritaire ».

Pour entrer dans votre dossier et le compléter, cliquez sur « Compléter le dossier ».



Votre dossier comprend 11 rubriques.

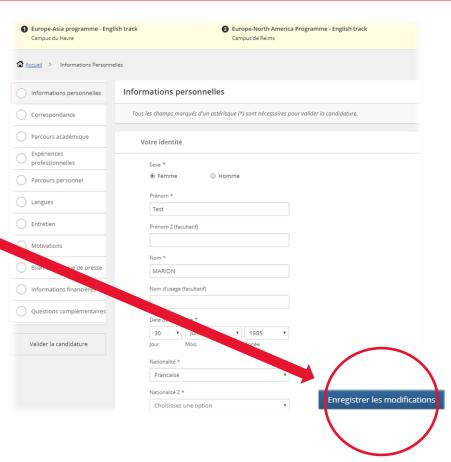
Vous pouvez les compléter dans n'importe quel ordre et en plusieurs fois.

Avant de passer à la rubrique suivante, cliquez sur « Enregistrer les modifications ».

(en bas à droite de la rubrique)

Un changement, une modification, une erreur?
Vous pouvez modifier les informations
enregistrées tant que vous n'avez pas validé
votre dossier.

Pensez à enregistrer les informations que vous avez saisies avant de passer à une autre rubrique! En bas de chacune des rubriques, cliquez sur « Enregistrer les modifications »



LA RUBRIQUE « INFORMATIONS PERSONNELLES »

Soucieux d'accompagner les candidats nécessitant des aménagements pour l'entretien, nous avons consacré, dans la rubrique « Informations personnelles », une partie au handicap.

N'hésitez pas à nous faire connaître vos besoins en complétant cette partie et en joignant un certificat correspondant (établi par la MDPH, le Rectorat ...).

Pour en savoir, rendez-vous sur la <u>page</u>
« Handicap et accessibilité » de notre site internet.

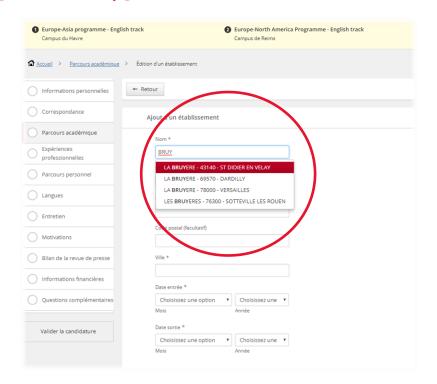


LA RUBRIQUE « PARCOURS ACADÉMIQUE »

Lorsque vous sélectionnez le nom de votre / vos établissement(s), soyez attentifs aux homonymes.

Vous saisissez les 1^{ères} lettres du nom et une liste préenregistrée apparaît.

Veillez à sélectionner votre établissement en vérifiant le nom ainsi que la ville.



LES EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES ET SÉJOURS À L'ÉTRANGER

Si vous n'avez pas d'expérience professionnelle et / ou de séjour à l'étranger à indiquer, cliquez directement sur « Enregistrer les modifications ».

Ces expériences ne sont pas indispensables pour être admis au Collège universitaire de Sciences Po.

Expérience professionnelle Expérience professionnelle Veuillez indiquer une expérience professionnelle E vregistrer les modifications Vos séjours à l'étranger (facultatif) Veuillez renseigner ici vos séjours linguistiques, summer school ou expériences significatives à l'étranger Séjour à l'étranger Veuillez indiquer un séjour à l'étranger

LA RUBRIQUE « ENTRETIEN »

Vous serez convoqué pour un entretien en cas d'admissibilité.

A ce stade de votre candidature, merci de cliquer sur « Enregistrer les modifications ». Aucune autre information n'est nécessaire dans cette rubrique.

LA RUBRIQUE « MOTIVATION »

Cette rubrique doit vous permettre de vous présenter et de mettre en avant des éléments de votre parcours et de votre motivation que le dossier ne fait pas apparaître.

Elle se divise en quatre parties:

- Eléments d'information que vous désirez porter à la connaissance de Sciences Po.
- · Quelles sont les raisons qui vous amènent à vous porter candidat à Sciences Po?
- Avez-vous déjà réfléchi aux parcours professionnels qui vous intéressent ou aux métiers que vous souhaiteriez exercer dans le futur ?
- La question annuelle.

La question annuelle

Elle change chaque année. Il s'agit pour vous de proposer votre réflexion construite, argumentée à propos du thème en environ 500 mots. A titre d'exemple, en 2018 la question annuelle était « La politique peut-elle sauver la planète ? ».



Pour en savoir plus

Rendez-vous sur le site des Admissions.

LA RUBRIQUE « BILAN DE LA REVUE DE PRESSE »

Cette rubrique doit vous permettre de présenter en quelques mots le thème de votre revue de presse, le travail fourni au sein de l'atelier en vue de la phase d'admissibilité, ainsi que les enseignements que vous en avez tirés.

Elle se divise en sept questions:

- Titre de la revue de presse.
- Quel est le thème de votre revue de presse ?
- Pourquoi l'avez-vous choisi ?
- Que saviez-vous sur ce sujet initialement ?
- Qu'en avez-vous appris grâce à votre recherche ?
- Qu'est-ce que le travail sur votre revue de presse vous a appris sur vous-même ?
- Si vous aviez à vous lancer dans une nouvelle revue de presse aujourd'hui, quel thème choisiriez-vous ? Pourquoi ?
- 1

Vous devrez ajouter en pièce jointe votre note de synthèse, ainsi que votre note de réflexion personnelle. Pour en savoir plus sur les documents à joindre, rendez-vous <u>page 18</u> de ce tutoriel.

JOINDRE LES DOCUMENTS ET JUSTIFICATIFS

Les documents que vous devrez joindre à votre dossier sont les suivants :

- Copie d'une pièce d'identité ;
- Bulletins trimestriels ou semestriels 2^{nde}, 1^{ère} & terminale ;
- Devoir sur table ou copie de Bac blanc ;
- Relevé de notes épreuves anticipées du bac ;
- Note de synthèse de votre revue de presse ;
- Note de réflexion personnelle de votre revue de presse ;
- Justificatifs correspondant à des situations déclarées (bourses, handicap, sportif haut niveau...);
- Tout document que vous jugerez utile à votre candidature (justificatifs concours, prix, engagement associatif, etc.).

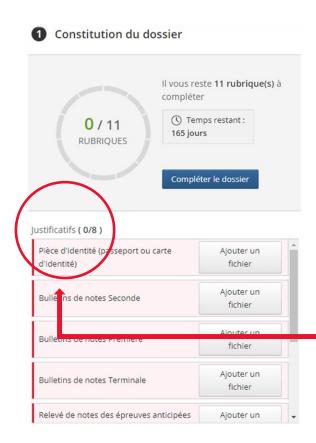


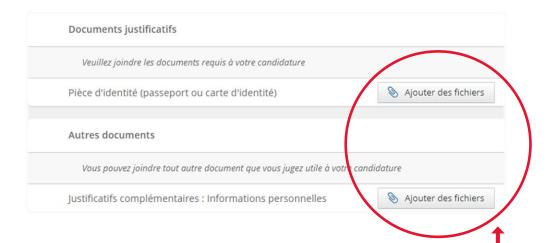
Pour faciliter la lecture de votre parcours, scannez l'ensemble des bulletins d'une même année scolaire en un seul document (exemple : les bulletins de 2^{nde} = 1 document, les bulletins 1^{ère} = 1 autre document, ...).

La copie (devoir sur table ou bac blanc) doit être numérisée en un seul fichier au format PDF.

- Chaque page doit être numérotée ;
- Pas de numérisation en copie double ;
- Chaque page du document doit correspondre à une page de la copie.

Les pièces jointes doivent peser au maximum 2 Mo.





Deux manières de joindre vos documents :

- · depuis votre tableau de bord,
- ou à la fin de chacune des 11 rubriques.

MODIFIER SON CHOIX DE PROGRAMME

Si vous souhaitez modifier le choix de programme que vous avez exprimé lors de votre première connexion, vous pouvez le faire depuis votre tableau de bord en cliquant sur « Actions », puis « Modifier mes choix ».

Vous pouvez changer l'un et/ou l'autre de ces choix jusqu'à la validation de votre dossier.

Attention! Une fois votre dossier validé, vos choix de programme seront définitifs et ne pourront plus être modifiés.



ÉTAPE 4 : VALIDER SON DOSSIER

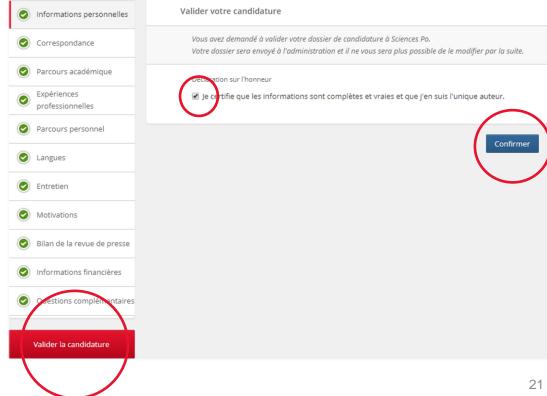
UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS ADMISSIBLES

Suite à votre entretien d'admissibilité dans votre lycée, si vous avez été déclaré(e) admissible ? Félicitations!

Vous pouvez maintenant valider votre dossier de candidature.

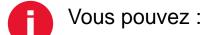
Attention! Cette étape vous incombe. Sans validation, votre candidature à Sciences Po ne pourra être prise en compte.

- Cliquez sur « Valider la candidature »,
- Puis cochez la déclaration sur l'honneur,
- Enfin vous pouvez confirmer la validation de votre candidature.

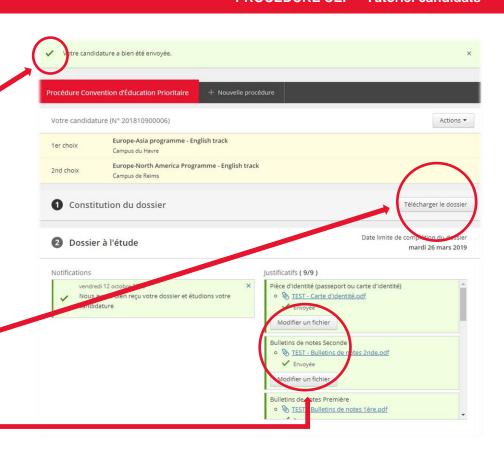


Une fois la validation effectuée, vous êtes redirigé(e) vers votre tableau de bord.

La confirmation de la validation de votre candidature apparaît.



- Télécharger votre dossier sous format pdf,
- Modifier, à la demande de Sciences Po.



QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE ENTRETIEN D'ADMISSION

(

Vous avez été déclaré(e) admissible par votre établissement ? Félicitations ! Vous allez être convoqué(e) à un entretien d'admission à Sciences Po. Voici quelques conseils et recommandations des membres des commissions d'entretiens :

- Lire tout au long de l'année;
- S'entraîner à argumenter et à exercer son esprit critique ;
- S'entraîner à et en anglais tout au long de l'année (écrit et oral);
- Maîtriser les connaissances de base sur la politique, l'actualité, l'histoire...;
- Être capable de lier les sujets entre eux.
- Bien écouter les remarques et questions de la commission d'entretien ;
- Être capable de parler d'un thème que vous décrivez comme un centre d'intérêt dans votre dossier;
- Éviter les discours trop préparés, manquant de spontanéité et d'authenticité;
- Éviter de réciter le site web de Sciences Po appris par cœur, lorsqu'il s'agit de justifier sa motivation.

Pour en savoir plus

Rendez-vous sur le site des admissions.

Sciences Po Admissions vous accompagne tout au long de votre candidature.

N'hésitez pas à nous contacter :

01 45 49 76 01 ou 01 45 49 53 72

admissions@sciencespo.fr

ADMISSIONS
PROCÉDURE CEP
TUTORIEL CANDIDATS

